



Achat aux enchères d un véhicule saisi.

Par **contin**, le **21/05/2019** à **14:03**

Bonjour j'ai acheté mi-avril 2019 un véhicule aux enchères. Lors de la demande de carte grise j'ai appris qu'il était saisi et je n'ai pu obtenir le document de levée de la saisie. Ma demande a été rejetée. J'ai alerté à 3 reprises le commissaire-priseur qui m' a dit qu'il allait s'en occuper. Je n'ai eu aucune réponse à mon message de relance d'il y a 8j. Que dois-je faire?

Je précise qu'ignorant tout cela , juste après la vente , j'ai changé 2 pneus , remplacé un rétroviseur cassé et les essuies glaces pour pouvoir obtenir un contrôle technique bon, que j'ai aussi payé.

Merci et bien cordialement.